



communiquant votre rapport alternatif en lien avec les ODD au Comité de la CEDAW pour prise en compte dans son examen et ses observations finales à l'attention de votre gouvernement ; et

utilisant les observations finales ou les recommandations générales du Comité de la CEDAW dans vos actions de plaidoyer en faveur des ODD auprès de votre gouvernement.

Si votre gouvernement évite certains de ses engagements dans le cadre des ODD, vous pouvez vous appuyer sur des articles pertinents de la CEDAW pour réclamer le respect de ces mêmes engagements par votre gouvernement, et inversement.

Utiliser les plateformes et réseaux régionaux et internationaux existants pour les ODD ou la CEDAW pour réclamer la redevabilité de votre gouvernement au niveau régional et mondial, particulièrement lorsque les espaces démocratiques de niveau national sont limités.

Le <u>Women's Major Group</u> se charge de transmettre les contributions des femmes de la société civile dans la sphère politique des Nations Unies. Actif au niveau régional et mondial, le WMG est auto-organisé et ouvert à toutes les organisations intéressées à travailler pour à la promotion du développement durable fondé sur les droits humains, en mettant l'accent sur les droits humains des femmes, l'autonomisation des femmes et l'égalité de genre.

Il y a à l'heure actuelle quatre mécanismes régionaux d'engagement de la société civile en Asie-Pacifique, en Afrique, en Europe et en Amérique latine. Ces mécanismes existent pour assurer et faciliter une coordination renforcée des parties prenantes, et veiller à ce que les voix des différentes sousrégions soient entendues dans les processus intergouvernementaux au niveau régional et mondial.

L'International Women's Rights
Action Watch Asia Pacific (IWRAW-

API est une ONG dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies. Elle facilite et surveille la mise en œuvre de la CEDAW, et fournit un soutien aux organisations pour les droits des femmes en rédigeant des rapports parallèles/alternatifs et surveillant la mise en œuvre de la Convention.

La dernière note d'orientation
de la CEDAW rédigée par le
Comité de la CEDAW en 2018.
Cette note vise non seulement à
déterminer si les États parties
remplissent leurs obligations de
respect, protection et réalisation
des droits humains des femmes,
conformément à la CEDAW,
mais également à déterminer si
les progrès sont alignés sur les
ODD, et notamment l'Objectif 5
et ses cibles et indicateurs.



Le guide des Objectifs de développement durable de l'Institut danois des droits humains établit des liens concrets entre les cibles des ODD et les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits humains, les normes professionnelles internationales et les principaux instruments relatifs à l'environnement

## L'IWRAW-AP CEDAW-SDGs

Tool est un outil évolutif (disponible en anglais) qui établit des liens entre le cadre des droits humains et le cadre du développement durable, en mettant l'accent sur la CEDAW et les ODD.



LA CIBLE 1 DE L'ODD 5 APPELLE À « [M]ETTRE FIN, DANS LE MONDE ENTIER, À TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES ».

L'indicateur de l'ODD précise « que des cadres juridiques soient, ou non, en place pour la promotion, le respect et la supervision de l'égalité et de la non-discrimination sur la base du sexe », mais il ne mentionne pas le recours à des mesures temporaires spéciales. L'article 4 de la CEDAW, au contraire, précise spécifiquement que les mesures temporaires spéciales visent à « accélérer l'instauration d'une égalité de fait entre les hommes et les femmes ».

préparant un rapport alternatif pour le Comité de la CEDAW et un autre, complémentaire, pour l'ENV en incorporant les engagements envers les ODD dans le rapport alternatif pour la CEDAW, et inversement, ou en utilisant l'un des rapports pour souligner des problématiques qui ne peuvent être incluses dans le processus d'examen de l'autre dispositif. Par exemple, si une question donnée n'est pas, ou ne peut pas être incluse dans le rapport alternatif de la CEDAW, vous pouvez décider de l'inclure dans le rapport alternatif pour l'ENV;

des ODD soient prévus en

même temps ou non, les

droits des femmes peuvent

organisations pour les

tirer profit de ces deux

examens en:

ajoutant toutes les modifications qui ont eu lieu entre les deux examens dans le rapport pour le deuxième ;